

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 septembre 2021

---

RESPONSABILITÉ PÉNALE ET À LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE - (N° 4387)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL338

présenté par  
M. Mis, rapporteur

-----

### ARTICLE 6

À l'alinéa 62, substituer au mot :

« pour »

le mot :

« pendant ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.